



SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS ACTUARIELS

Vous trouverez des consignes sur la façon de remplir ce formulaire dans le *Guide de production du sommaire des renseignements actuariels*, sur le site Web du BSIF.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME

001	S'agit-il d'un régime désigné?	Oui	Non
002	Le régime accepte-t-il encore de nouveaux participants?	Oui	Non
003	Si la réponse à ligne 002 est « Non », les participants continuent-ils d'accumuler des prestations?	Oui	Non

Si la réponse à la ligne 002 ou 003 est « Oui », indiquer le type de prestations qui seront accumulées au cours de l'année suivant la date d'évaluation par :

- 004 les participants actuels
005 les nouveaux participants

006 Date du rapport d'évaluation (AAAA-MM-JJ)

007 Date de la fin de la période visée par le rapport (AAAA-MM-JJ)

008 Objet du rapport (indiquer les raisons pour lesquelles le rapport a été établi)
Autres (veuillez préciser)

COTISATIONS POUR LA PÉRIODE VISÉE (avant l'application des cotisations supplémentaires ou de l'excédent des années précédentes)

Périodes	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
009 Date de début de la période (AAAA-MM-JJ)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
010 Date de fin de la période (AAAA-MM-JJ)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Coût du service courant pour les dispositions à prestations déterminées

011	Participants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
012	Employeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
013	Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
014	Provision explicite pour les dépenses incluse à la ligne 013	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
015	Employeur, déterminé en vertu de l'évaluation du financement maximal (régime désigné)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Coût du service courant pour les dispositions à cotisations déterminées

016	Participants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
017	Employeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

018	Total				
-----	-------	--	--	--	--

Paiements spéciaux

019	Déficit sur une base de continuité				
020	Déficit de solvabilité				
021	Total				

Cotisations fixes (montants estimatifs du total des cotisations fixes de l'employeur et des participants, le cas échéant)

022	Disposition à prestations déterminées				
023	Disposition à cotisations déterminées				

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPANTS

	Nombre	Âge moyen	Nombre moyen d'années ouvrant droit à pension	Salaire moyen	Rente annuelle moyenne	Moyenne des cotisations des participants avec intérêts
024	Participants actifs					
025	Participants ayant droit à une pension différée					
026	Participants retraités		S.O.	S.O.		S.O.
027	Autres participants		S.O.	S.O.		

RENSEIGNEMENTS ACTUARIELS

A. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation sur une base de continuité

- 028 Méthode d'évaluation de l'actif
- 029 Nombre d'années au cours desquelles l'actif est lissé
- 030 Méthode d'évaluation du passif

Autres (veuillez préciser)

Hypothèses économiques

	Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
031	Taux d'actualisation du passif au titre des participants actifs et des participants ayant droit à une pension différée		
032	Taux d'actualisation du passif au titre des participants retraités		
033	Taux d'actualisation du coût du service courant		
034	Taux d'indexation pour les pensions différées		
035	Taux d'indexation pour les pensions immédiates		
036	Taux d'augmentation générale des traitements et salaires		
037	Taux d'indexation du MGAP		
038	Limite d'augmentation de la rente maximale en vertu du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i>		

039 Taux d'augmentation de l'IPC

--	--	--

Table de mortalité et hypothèses de longévité

040 Table de mortalité et échelle d'amélioration

041 Autres (veuillez préciser)

--

042 Ajustement pour le montant de rente
 043 Ajustement pour le secteur d'activité
 044 Ajustement pour l'expérience du régime

	Homme	Femme

Provision pour augmentation de salaire

045 Provisions pour augmentations liées à une promotion, à l'ancienneté et au mérite

Provisions pour écarts défavorables et dépenses

	Marge implicite dans le taux d'actualisation (%)	Provision explicite dans le coût pour le service courant (\$)	Autre (veuillez préciser)
046 Écarts défavorables			
047 Frais de gestion active des placements			
048 Frais de gestion passive des placements			
049 Frais d'administration			

050 Y-a-t-il des frais d'administration non payés à même le fonds et non remboursés par le régime?

Oui Non

Autre

051 Une échelle de cessation a-t-elle été utilisée? Oui Non

052 Si la réponse à la ligne 051 est « Oui », indiquer le pourcentage présumé de participants qui optent pour une valeur de rachat.

--

053 Si la réponse à la ligne 051 est « Oui » et que la ligne 052 n'indique pas 0, a-t-on utilisé des hypothèses de solvabilité dans le cas des participants réputés opter pour une valeur de rachat?

Oui Non

054 Des taux de retraite variables ont-ils été utilisés? Oui Non

055 Si la réponse à ligne 054 est « Non », quel est l'âge présumé de la retraite?

--

B. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation desolvabilité

Hypothèses économiques

		Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
056	Taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée			
057	Taux d'indexation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée			
058	Taux d'augmentation du niveau de rente maximale en vertu du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i>			
059	Taux d'augmentation générale des traitements et salaires			

		Durée (non indexée)	Taux (%)
060	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente différée		
061	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente immédiate		
062	Taux d'indexation des rentes	S.O.	

Autre

063	Est-ce qu'une table unisexe a été utilisée pour les prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée?	Oui	Non
064	Si la réponse à la ligne 063 est « Oui », le passif total des participants pour lesquels une table de mortalité unisexe est utilisée est-il le même que pour ceux soumis à une table de mortalité par sexe?	Oui	Non
065	Table de mortalité et échelle d'amélioration des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente		
066	Autres (veuillez préciser)		
067	Ajustement de mortalité		
068	Un portefeuille apparié a-t-il été utilisé pour l'évaluation de solvabilité?	Oui	Non

C. Résultats de l'évaluation sur une base de continuité

Disposition à prestations déterminées

069	Juste valeur des actifs nets	
070	Montant à recevoir net des sommes à payer et du passif lié au placements inclus à la ligne 069	
071	Montant de l'ajustement dû au lissage de l'actif	
072	Actif de continuité	
073	Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 072 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)	
074	Passif au titre des participants actifs	
075	Passif au titre des participants retraités	

076	Passif au titre des autres participants	
077	Passif pour les déficits de transfert	
078	Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)	
079	Provisions et autres éléments de passif	
080	Passif évalué sur une base de continuité	
081	Situation de capitalisation nette – excédent (déficit)	
082	Situation de capitalisation nette – excédent (déficit) déterminé d'après l'évaluation du financement maximal (régime désigné)	
083	Valeur actuarielle de la marge pour écarts défavorables incluse dans le passif	
084	Valeur actuarielle des frais futurs inclus dans le passif	
085	Valeur actuarielle de la marge pour écarts défavorables incluse dans le coût du service courant	
086	Valeur actuarielle des frais futurs inclus dans le coût du service courant	
087	Y a-t-il des prestations converties en rentes sans rachat des engagements?	
088	Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le nombre de retraités pris en compte à la ligne 026 dont les prestations ont été converties en rentes.	
089	Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif inclus à la ligne 080 correspondant aux prestations converties en rentes.	
090	Augmentation du passif de continuité inclus à la ligne 080 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué aux lignes 031 et 032	
091	Augmentation du coût du service courant inclus à la ligne 013 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué à la ligne 033	

Disposition à cotisations déterminées

092	Juste valeur des actifs nets	
-----	------------------------------	--

D. Résultats de l'évaluation de solvabilité

Disposition à prestations déterminées

093	Actif de solvabilité	
094	Valeur des lettres de crédit incluse à la ligne 093	
095	Provision pour frais de cessation incluse à la ligne 093	
096	Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 093 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)	
097	Paiements supplémentaires en excédent des exigences minimales de financement	
098	Passif au titre des participants actifs	
099	Passif au titre des participants retraités	
100	Passif au titre des autres participants	
101	Passif pour les déficits de transfert	
102	Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)	

103	Provisions et autres éléments de passif	
104	Passif de solvabilité	
105	Situation de solvabilité nette – excédent (déficit)	
106	Passif à l'égard des participants actifs et des participants ayant droit à une pension différée qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué à la ligne 056	
107	Passif à l'égard des participants actifs et des participants ayant droit à une pension différée qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué aux lignes 060 et 061	
108	Passif à l'égard des participants actifs et des participants ayant droit à une pension différée qui ne sont pas à moins de dix ans de l'âge admissible	
109	Augmentation du passif de solvabilité inclus à la ligne 104 résultant d'une réduction de 1 % des taux d'actualisation indiqués aux lignes 056, 060 et 061	
110	Indiquer le passif de solvabilité à la ligne 104 qui aurait découlé de l'utilisation d'une table de mortalité CPM2014 non ajustée et du taux d'approximation lié à l'achat de rentes pour les prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente.	
111	Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif inclus à la ligne 104 correspondant aux prestations converties en rentes.	

E. Gains et pertes actuariels

112	Une analyse des gains et pertes a-t-elle été effectuée?	Oui	Non	
113	Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la date du dernier rapport actuariel sur la capitalisation qui a été déposé (AAAA-MM-JJ).			
114	Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la position de capitalisation nette à la date figurant à la ligne 113.			

Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer le montant du gain (de la perte) attribuable aux éléments suivants :

115	Intérêt sur l'excédent (passif non-capitalisé)	
116	Paiements spéciaux	
117	Montants de congé de cotisations pris durant l'exercice	
118	Modification des hypothèses actuarielles	
119	Modification de la méthode d'évaluation de l'actif	
120	Modification de la méthode d'évaluation du passif	
121	Modifications ou changements au régime	
122	Résultats des placements	
123	Statistiques relatives à la retraite	
124	Statistiques relatives à la mortalité	
125	Statistiques relatives aux cessations	
126	Statistiques relatives aux augmentations de salaire	

127 Cotisations accessoires optionnelles perdues

Autre sources

128

129

130 Toutes les autres sources (combinées)

F. Événements subséquents et modifications du régime

131 Y a-t-il des événements subséquents dont on n'a pas tenu compte dans l'évaluation?

Oui

Non

132 Le passif déterminé dans le rapport actuariel tient-il compte de l'incidence d'une ou de plusieurs modifications du régime qui influent sur la valeur des prestations accumulées avant la date d'évaluation du rapport et qui n'ont pas été incluses dans le rapport antérieur?

Oui

Non

133 Le rapport actuariel tient-il compte d'une ou de plusieurs modifications qui ne changent que la valeur des prestations accumulées après la date de l'évaluation, et qui n'étaient pas incluses dans le rapport antérieur?

Oui

Non

134 Si la réponse à la ligne 132 ou 133 est « Oui », fournir le numéro de la modification et la date d'entrée en vigueur.

Numéro de la modification

Date d'entrée en vigueur (AAAA-MM-JJ)

Si le régime prévoit des augmentations des prestations au cours de la période visée par le rapport, mais après la date d'évaluation, a-t-on tenu compte de ces augmentations dans :

135 Le passif évalué sur une base de continuité inclus aux lignes 074 à 080?

136 Le passif de solvabilité inclus aux lignes 098 à 104?

G. Énoncé d'opinion

137 Des réserves ont-elles été émises dans l'un des énoncés d'opinion de l'actuaire, ou l'actuaire entretient-il des réserves?

Oui

Non

H. Renseignements supplémentaires sur l'évaluation de solvabilité

138 Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation

139 Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation antérieure

140 Ratio de solvabilité rajusté à la deuxième date d'évaluation antérieure

140a Facteur d'ajustement pour faire état des modifications apportées après la deuxième date d'évaluation antérieure

141 Ratio de solvabilité moyen

142 Montant rajusté de l'actif de solvabilité

143 Déficit de solvabilité

144 Ratio de solvabilité (numérotation décimale)

		Participants actifs	Participants ayant droit à une pension différée
145	Pourcentage des participants qui ont droit à une pension immédiate et dont on estime qu'ils opteront pour une valeur actualisée		
146	Pourcentage des participants qui n'ont pas droit à une pension immédiate et dont on estime qu'ils opteront pour une valeur actualisée		

147 Nombre de mois entre la date de cessation et la date de liquidation sur lesquels la provision pour frais de cessation incluse à la ligne 095 est fondée

148 Âge normal de la retraite

149 L'âge admissible diffère-t-il de l'âge normal de la retraite?

150 Si la réponse à la ligne 149 est « Oui », indiquer tous les âges et/ou toutes les conditions de service applicables, y compris l'âge normal de la retraite, aux termes desquels un participant devient admissible sans le consentement de l'employeur à une pension de retraite non réduite :

	Critère d'âge	Critère des années de service	Critère de points
1)			
2)			
3)			
4)			
5)			

151	Coût de solvabilité supplémentaire	
152	Intérêts sur le passif de solvabilité, le coût de solvabilité supplémentaire et les paiements de prestations prévus au cours de l'année de projection	
153	Paiements de prestations prévus au cours de l'année de projection	
154	Passif de solvabilité projeté un an après la date indiquée à la ligne 006	